

ançaise

tion et d'action féminines

atrice : JANE MISME)

T LE SAMEDI no 1138

ce : C UNSCHVIGG

9 février 1935

ABONNEMENTS

France et Colonies 24 fr. par an
Etranger 40 fr. —

CHÈQUES POSTAUX : 441-20 Paris

UNION DES FEMMES COMMERÇANTES ET INDUSTRIELLES de Toulouse et de la Haute-Garonne

Association régie par la loi de 1884 sur les syndicats professionnels

Femmes commerçantes et industrielles toulousaines, unissez-vous pour défendre vos droits.

Jusqu'à ce jour vous n'avez connu que vos devoirs.

L'Union des femmes commerçantes et industrielles de Toulouse et de la Haute-Garonne qui vient d'être fondée, vous permettra de ne plus rester seule désormais, et sans contact avec le monde commercial de votre région.

Toutes les femmes commerçantes et industrielles toulousaines ont décidé de se connaître, de s'entraider, de se soutenir.

Votre union est votre force.

Votre nombre est si grand que par sa puissance et le concours de votre activité, il vous sera possible de défendre, et même d'améliorer votre situation commerciale actuelle.

Unissez-vous pour lutter contre le maintien abusif des frais généraux non réadaptés au coefficient de la valeur de votre maison de commerce.

Ensemble vous combattrez le développement de firmes à formes collectives qui détruisent vos efforts personnels, et menacent d'anéantir le résultat de longues années de labeur.

Ensemble vous travaillerez au retour de la valeur morale professionnelle et aux responsabilités personnelles du commerçant.

Femmes commerçantes et industrielles unissez-vous pour défendre le droit au travail de toutes les femmes.

L'Union des femmes commerçantes et industrielles soutiendra vos efforts personnels.

Patentées ou non, vivant seules ou en famille, vous pouvez devenir membre de notre association. Le montant de la cotisation annuelle (10 francs) est à la portée de toutes les bourses. N'hésitez pas à vous faire inscrire.

Venez à nous, vous aurez auprès de vous des compagnes laborieuses, comme vous-même, qui n'ont d'autre but que d'aider toutes les femmes travailleuses à défendre leur droit à la vie.

Les demandes d'adhésion sont reçues chez : la Présidente : J. Maurette, 51, rue de Bourassol; Secrétaire générale : Yvonne Bastié, Confections, rue Rivals;

Trésorière : Mme Andrieu, pharmacien, rue de la Poste à Toulouse.

Cette intéressante circulaire nous parvenait, il y a quelques jours accompagnée de la lettre suivante de Mlle Maurette :

Toulouse le 19. I. 35.

Madame la Directrice,

En faisant suite à nos projets d'organiser à Toulouse un groupement professionnel féminin, je dois vous avertir de sa création récente, et du succès que notre Union des femmes commerçantes et industrielles de Toulouse et de la Haute-Garonne a obtenu auprès du monde commercial toulousain.

Afin de vous engager à faire connaître à tous vos comités de province l'initiative que quelques commerçantes et industrielles viennent de prendre, j'ai cru utile de vous communiquer quelques journaux locaux afin d'édifier votre documentation pour la diffusion de notre manifestation féminine.

Notre groupe professionnel féminin a pris officiellement naissance le 6 janvier dernier, et a déposé ses statuts suivant les prescriptions de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. Tout aussitôt nous avons recueilli de très nombreux et très chaleureux témoignages d'approbation et de sympathie.

le retour des saines pratiques commerciales qui étaient l'orgueil et l'honneur de nos pères. Nous ne cessons de rappeler à nos adhérents l'importance qu'ils accordaient au respect de la parole donnée, à l'intangibilité des contrats signés par eux.

Par voie de conséquence, nous affirmons notre désir de voir instaurer la force du travail individuel; nous encouragerons les initiatives qui confirmeront les responsabilités personnelles, et nous détournerons notre attention de toutes les sociétés à forme collective, dont les buts seront dirigés vers le maquillage et la tromperie.

Nous poursuivrons sans lassitude l'idée d'union corporative et d'entente qui a présidé à la formation de notre association. Nous voulons que toutes les femmes commerçantes se connaissent, s'entraident, se défendent. Désormais aucune d'entre elles ne pourra se considérer sans soutien. Ses compagnes seront auprès d'elle aux heures douloureuses qu'elle pourra traverser. Si les hommes ont la joie, certes très méritée, de se retrouver au cercle, au billard et au café; les femmes pourront, à leur tour, trouver un lieu commun où il leur sera possible d'échanger leurs idées, leurs confidences, de solliciter des conseils et des appuis. Dans toutes les questions corporatives qui nous intéressent, nous



JEANNE MAURETTE

IGNATION

nous nous laissons entraîner
rtain courant d'opinion, ce
e sors et où je rentre, si allé-
devenir une prison! Alors,
ille qui achève de grandir près
sans défense contre les coups
elle se marie et la voilà en-

es, mes aïeules, qu'est-ce que
de cela?

a bis-aïeule maternelle dont les
lins de père à 13 ans, ont pré-
carrières honorables, grâce à

on aïeule, qui malgré les incar-
mari frivole, avez élevé les en-
une austère dignité : parce que
ez les affaires et payiez les pen-

a trisaïeule paternelle, qui aviez
de porter la particule en temps
on; et qui êtes venue du Centre,
dentelle dans les Flandres.

a bonne tante, qui n'avez pas
torze naissances, parce que vo-
rité commerciale était solide.

na traditionnelle cousine, qui
allé le déficit des mauvaises ré-
c les bénéfiques de la basse-cour.

Du côté des commerçantes l'acceptation a été immédiate, spontanée, et confiante. Pourquoi pas! a été la seule réponse qui nous a été faite dès nos premières démarches. Pourquoi pas! a été le cri unanime venant de toutes les femmes qui avaient promptement compris la nécessité d'une association féminine.

Du côté des commerçants nous avons eu la joie d'être approuvées dans presque tout l'ensemble des groupements masculins. Quelques exceptions « il y a en a toujours » se sont élevées; mais si faibles et si rares, qu'elles sont passées inaperçues.

Pour vous confirmer la nouvelle attitude de nos collègues masculins qui, il y a à peine un mois feignaient d'ignorer notre existence, je vous adresse le numéro d'un journal professionnel local le Journal des Détaillants qui a bien voulu dès l'annonce de la formation de notre bureau, nous demander quel était notre programme, et quelle serait notre attitude vis-à-vis de nos collègues commerçants.

La réponse y est inscrite toute entière.

Si vous vouliez Madame l'insérer dans un de vos prochains numéros, nous en serions personnellement reconnaissantes.

Croyez, etc...

Ci-joint l'article comprenant le programme d'action :

Programme d'Action

Le programme des travaux que se propose d'accomplir l'Union des femmes commerçantes et industrielles de Toulouse et de la Haute-Garonne est inscrit en entier dans l'article 2 des statuts de notre association, dont la teneur sera sous peu soumise à la connaissance du monde commercial de notre région.

On peut le résumer en trois points :

- 1° Soutenir et encourager chez les femmes commerçantes et industrielles la va leur morale professionnelle;
- 2° Développer l'esprit de solidarité;
- 3° Défendre les intérêts féminins dans toutes les questions sociales et économiques professionnelles et généralement dans tous les cas où les droits des femmes ont besoin d'être affirmés et soutenus.

Nous tenons au prime abord à ramener

pourrons être soutenues. Déjà des signes d'attentions spéciales nous autorisent dans ce domaine à avoir toutes les espérances. Notre union sera notre force, puisque jusqu'à ce jour notre isolement a été notre faiblesse. Les temps sont révolus pendant lesquels le travail terminé, la porte du magasin, du bureau, de l'atelier ou de l'usine close, la femme-patron se retrouvait seule en face de tous ses ennuis et de toutes ses douleurs. Ces deux points bien établis, vous voyez de suite, cher Monsieur, la suite de nos travaux. Ils seront infinis; leur ampleur sera proportionnelle à nos efforts. Qu'ils soient d'ordre professionnel, juridique, économique, le champ est vaste. Quelques premières manifestations féminines nous font présager de la suite à donner à l'exécution de projets mûris sérieusement, et très longuement. Notre volonté est grande, opiniâtre et tenace. Vous connaissez les qualités spécifiques féminines; vous les avez vées à l'œuvre autour de vous, chez vous; vous retrouverez les mêmes dans le contact journalier de la femme commerçante avec laquelle, j'en suis certain, vous aurez plaisir à travailler. Pour nous, nous désirons vivre en parfaite union avec tous nos collègues masculins. Nous ne voulons rien bouleverser, encore moins détruire. Qu'ils soient tous rassurés. Notre tâche féminine dans la société humaine a été de maintenir l'ordre établi, au nom des lois sacrées de la famille et de l'humanité. Dans notre monde commercial, vous nous retrouverez toutes semblables à la destinée qui nous a été tracée et à laquelle toutes les femmes commerçantes et industrielles se devront de se maintenir.

Pour le Comité directeur de l'Union des femmes commerçantes et industrielles de Toulouse et de la Haute-Garonne :

La présidente,

JEANNE MAURETTE,

Nos félicitations chaleureuses à Mlle Maurette pour l'œuvre qu'elle entreprend.

Sans doute n'y aura-t-il pas lieu de créer dans tous les départements des grou-

pements analogues. Comme nous le disaient nos amies de Lorient, il n'y a pas toujours avantage à séparer les professionnels des deux sexes, mais dans certains départements où les hommes ont tendance à boycotter l'influence des femmes il est bon que celles-ci sachent s'organiser et prouver qu'elles existent.

Ainsi à Toulouse, où l'on feignait d'ignorer les femmes professionnelles, depuis qu'elles viennent d'organiser ce mouvement un revirement complet s'est opéré et le groupement des femmes a maintenant sa place à lui dans le Comité d'Entente Economique de la Région, avec une autorité et une puissance égales à celles des autres groupements :

« Nous y parlons avec la même force, déclare Mlle Maurette, les mêmes moyens, les mêmes pouvoirs de vote que le plus grand des comités masculins, alors qu'autrefois les femmes n'y étaient même pas entendues ».

Voilà qui suffit à donner toute sa valeur au nouveau groupement professionnel féminin.

C. B.